



# Asbl Grands-parents pour le climat

Siège social : 79, rue de Hal – 1421 Braine l'Alleud  
Numéro d'entreprise : 0649 735 296

## Assemblée Générale statutaire du 15 février 2020

La séance, qui se tient à l'ancienne gare de Watermael, avenue des Taillis, 4 à 1170 Bruxelles Boitsfort, est ouverte à 10 h par et sous la présidence de Thérèse Snoy.

**Sont présents** à l'A.G., qui a été régulièrement convoquée par mail le 20 janvier 2020, 71 personnes dont 58 membres effectifs (dont 6 par procuration), 10 membres adhérents et 3 sympathisants. L'après-midi étaient encore présents 40 membres effectifs, dont les administrateurs et 14 personnes représentées par procuration (54 votants).

### **Les administrateurs**

Thérèse Snoy (présidente), François de Borman (vice-président), Dominique Lemenu (secrétaire), Michel Cordier (trésorier), Paul Galand, Bruno Goffart, Cécile Honhon, Jean-Louis Petit, Nathalie de Briey.

### **Les membres effectifs (hors membres CA) :**

Andrew Brown, Isabelle Cassiers, Yvonne Charon, Yves Claus, Jean-Pierre Closon, Nicole Comelieu, , Jean-Michel Corre, Michèle de Bellefroid, Kathleen de Borman, , Michèle De Lit, Albert Derbaix, Cécile de Ryckel, Philippe Delchambre, Anne Deroitte, Jean-Louis Dethier, France Dewaleyne, Guy Druetz, Paul Duhoux, Cécile Durieux, Cécile Fontaine, Brigitte Galand, , Myriam Gérard, , Catherine Goybet, , Jean-Pierre Jacobs, Stéphane Lagasse, Christiane Lambin, , André Lewalle, Chantal Morange, Guy Mottet, Jacqueline Moulart, Cécile Navez, Francis Panichelli, , Jean-Pierre Regnier, Pascal Rousseau, Marianne Samray, Odette Snoy, , Anne Struyf, Claire Thibaut, Martine Van Dooren, Gérard Van Mechelen, Bernard Vansteelandt, Martine Verhaegen, François Verhulst.

### **Les Membres effectifs représentés par procuration :**

Toute la journée : Dominique de Crombrugghe, Charles Debouche, Philippe Jaumain, Patrick Masset, Joëlle Poelman, Xavier Retailleau.

L'après-midi : I. Cassiers, C. Goybet, N. Comélieu, N. Hooge, A. Deroitte, J.-P. Closon, B. Galand, J.-L. Dethier

## **Les Membres adhérents :**

Michel Bossut, Françoise de Hemptinne, Alban de Villepin, Danielle De Vroede, Françoise du Fontbare, Geneviève Everarts, Claire Greindl, Nicole Hogge, Petroula Kangas, Bernard Slachmuylder.

## **Les sympathisants :**

Dominique Dekeyser, Micheline Huybrechts, Annick Piraux.

### **1. Approbation du PV de l'AG du 15 mars 2019**

Le PV est approuvé. Une erreur de calcul en 1<sup>ère</sup> page sera corrigée

### **2. Présentation du rapport d'activités 2019 : voir annexe 1**

### **3. Présentation des comptes 2019**

Les membres effectifs ont reçu, après leur inscription à l'A.G., le projet du compte d'exploitation pour 2019.

Pour les **comptes 2019**, Michel Cordier, trésorier, commente brièvement les principaux postes. Les mouvements des recettes et dépenses de l'année 2018 font ressortir un résultat positif de 3.240,33 € qu'il y a lieu de reporter. Les avoirs s'élèvent à 7.588,93 euros au 31/12/2019.

L'A.G. **approuve** unanimement les comptes présentés pour 2019

### **4. Décharge aux administrateurs**

La Présidente demande à l'assemblée de bien vouloir accorder aux administrateurs la **décharge** pour le mandat exercé durant l'année 2019, ce que l'assemblée accepte par un vote unanime.

### **5. Elections d'un nouveau Conseil d'administration**

Sur base de l'appel à candidatures joint à la convocation à l'AG, 11 candidatures ont été reçues. Le mandat est de 2 ans.

Les 11 candidats se présentent à l'assemblée. 8 d'entre eux sont des administrateurs sortants. 3 candidats sont nouveaux : Chantal Morange, Myriam Gérard, Gérard Van Mechelen.

Un vote personnel et secret a lieu, auquel 54 membres effectifs participent.

Les 11 candidats sont élus à l'unanimité ou avec un petit nombre d'abstentions.

Voir liste des nouveaux administrateurs en annexe 3

### **6. Programme 2020 : voir annexe 2**

Le programme 2020 est présenté par Thérèse Snoy et d'autres membres du CA sortant.

Plusieurs questions sont posées à l'assemblée et appels à participation.

Le programme est approuvé à main levée

### **7. Budget 2020**

Le budget disponible pour 2020 est de 22.335,93 € pour des dépenses prévues de 18.326,00 €, incluant notamment les frais de conférence et de diffusion, de traduction et d'achat de matériel

pédagogique. Compte tenu de nos avoirs en ce début 2020, nous devrions terminer l'année avec un solde positif d'actifs nets de 4.009, 93 €. Ce projet est adopté par l'AG à l'unanimité.

## **Annexe 1 : Rapport d'activités 2019**

*Activités internes à l'ASBL* : Le Conseil d'administration s'est réuni 9 fois : le 15 janvier, le 26 février, le 12 mars, le 4 avril, le 17 mai, le 27 juin, le 5 septembre, le 17 octobre, le 19 novembre.

L'Assemblée générale statutaire s'est réunie le 16 mars 2019 à Watermael-Boitsfort.

### ***Axe Transmission:***

- Le GT Transmission s'est réuni 3 fois, poursuivant la mise au point d'outils pédagogiques à utiliser dans les écoles et en famille.
- Sur le « Chant des Cailles » à Boitsfort, des grand-mères accueillent, instruisent, émerveillent les enfants des écoles.
- Nous avons mis au point un format d'exposé incluant
  - une synthèse des faits scientifiquement établis, l'état des engagements politiques internationaux, européens et belges
  - le récit sur le mouvement des Grands-Parents, ses origines et ses 3 axes
  - des propositions d'actions à la portée des individus et des communautés.

Nous sommes 4 à 6 personnes capables de donner ces exposés/animations, bénévolement (sauf frais de déplacement).

- Les conférences/animations dans les mouvements seniors se sont multipliées (conseils d'aînés, ENEO, Rotary,...) ainsi qu'au Cercle royal littéraire et artistique de Gand, et à la Chapelle musicale Reine Élisabeth
- Un partenariat est en train de s'organiser de façon structurelle avec le mouvement ENEO, suite à une de nos interventions à Houffalize en novembre 2019. Ce mouvement a décidé de lancer une campagne « Climat » auprès de tous ses membres, qui va se décliner durant les années 2020-2021 ; GP Climat est sollicité pour intervenir dans les locales et pour appuyer le processus fédéral.

### ***Axe Mode de vie***

- Un groupe de travail mobilité s'est réuni à plusieurs reprises et a travaillé sur les alternatives à la voiture et à l'avion.
- Ce groupe a rédigé un document de 6 pages de recommandations pour les GP qui roulent en ville à vélo.
- Les midis du climat ont été lancés le 3 décembre avec pour thème la finance et ses liens avec le dérèglement climatique. Atelier présenté et animé par André Peeters.
- Une rubrique éco-consommation figure dans chaque newsletter

### ***Axe Plaidoyer***

- Au sein de la Coalition Climat et par nos propres outils, nous avons fait pression sur les responsables politiques belges pour un renforcement de la politique climatique.
- La participation au CA de la Coalition Climat est assurée par François de Borman; au GT Actions par Thérèse Snoy; au GT Plaidoyer par François.
- «*Agir plus vite, plus fort, plus juste* » a été notre slogan
- Nous avons suivi les débats parlementaires sur le projet de loi Climat et écrit aux présidents de parti pour l'adoption d'une telle loi fédérale.
- Nous avons souscrit au Memorandum de la Coalition climat en vue des élections du 26 mai et participé à un briefing des nouveaux députés au parlement fédéral en septembre.
- Nous avons accompagné les jeunes dans leurs manifestations, semaine après semaine.
- Une carte blanche sur les raisons de notre soutien aux jeunes a été rédigée par François de Borman et publiée sur notre site
- Nous avons plaidé pour l'adoption de la loi climat en
  - Envoyant une lettre à tous les présidents de parti en faveur d'une loi climat
  - Participant à l'action « occupy Wet street » en mars 2019.
  - Rédigeant un communiqué commun avec les GOK sur ce sujet.
  - Etant présent au parlement lors des débats.
- Le GT Mobilité a élaboré un avis sur le Plan de mobilité de la Région bruxelloise, appelé « Good Move ». Cet avis a été envoyé à l'administration régionale dans le cadre de l'enquête publique, mais aussi aux Ministres du nouveau gouvernement bruxellois (en lien avec la DPR) et à tous les échevins communaux de la Mobilité. Il a été présenté à l'échevine de Boitsfort lors d'une réunion.
- Le projet « Assemblée citoyenne du futur » a été confié à Michel Cordier, qui recherche des alliances pour porter la cause. Ce projet se nomme désormais : « Forum pour la transition, ensemble pour un avenir viable ».

## Communication

- Le site [www.gpclimat.be](http://www.gpclimat.be) a été amélioré
- Une newsletter a été envoyée en janvier, février, mars, avril, mai, « été », « rentrée », octobre, novembre, décembre
- La Newsletter est toujours sur le même plan :
  - les nouvelles du mouvement avec les 3 axes d'actions,
  - l'actualité Climat,
  - la rubrique : « Et moi je fais quoi ? ».



Newsletter de « rentrée » 2019

Chers amis Grands-parents,

Nous venons de vivre l'été le plus chaud depuis que la température est mesurée et nous disions la même chose il y a un an ; sécheresse, canicules, alerte pollutions, alertes santé, nous avons géré au mieux de nos possibilités. Ailleurs, comme vous le savez, c'est encore bien plus grave. Alors, on fait quoi ici en Belgique, sous ce joli soleil de rentrée ?



Notre position de Grands Parents pour le Climat ressemble à ce jour de rentrée des classes : nous voulons rester « ensoleillés » et mettre la « haute pression », avec bienveillance et une énergie « solaire », nous devons continuer à diffuser notre message au sein de notre génération et vers celle de nos petits-enfants. Mais nous devons aussi maintenir la haute pression sur nos élus et sur les grands acteurs économiques. C'est pourquoi, préparez-vous les GP : **on reprend les manifs** et en premier

- Une collaboration s'installe avec les Grootouders voor het klimaat qui sont nés officiellement en janvier 2019.
- La conférence annuelle 2019 a été reportée en 2020 par défection du principal orateur.

*Un bilan de nos succès et des éléments à améliorer* a été réalisé par le CA le 4 février 2020 :

### *De quoi sommes-nous fiers?*

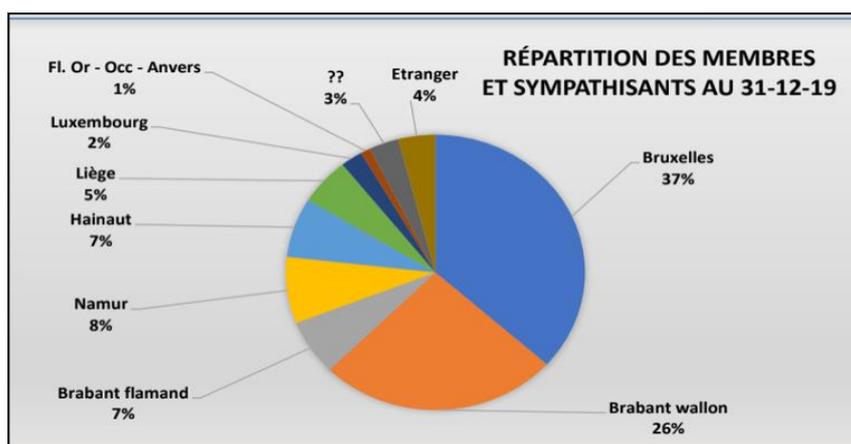
- Avoir contribué, pris notre part à la visibilité du thème « climat ».
- La place des GP dans les medias, donc augmentation membership.
- Soutien aux jeunes.
- On offre aux aînés une opportunité d'engagement.
- Nous avons soutenu les Grootouders.
- Place reconnue dans la coalition climat.
- Crédibilité dans beaucoup d'associations.
- Des membres s'impliquent.
- Coopération avec Enéo.
- Volonté de prendre sa tâche au sérieux.
- Contacts avec les politiques.
- Bonne ambiance de travail, intelligence collective au CA.
- Lancement et succès des « Midis du climat ».
- Bonne représentation dans les médias.
- Reconnaissance dans plusieurs communes.
- Fierté partagée avec nos enfants et petits-enfants, complicité.

### *Ce qui est à améliorer*

- Elargir notre diversité sociale et géographique.
- Présence dans les écoles : manque de volontaires, contacts difficiles.
- Renforcer nos relations avec les Grootouders.
- Trouver le moyen d'élargir le cercle des membres impliqués au sein des GPC.
- Améliorer le suivi+solutions.

### *Membres de GPC au 31/12/19 :*

	Sum of Nbre
Bruxelles	272
Brabant wallon	193
Namur	58
Hainaut	52
Brabant flamand	48
Liège	41
Etranger	30
??	24
Luxembourg	18
Fl. Or - Occ - Anvers	8
Grand Total	744



## Annexe 2 : Programme 2020

### Axe « *Transmission* »

- Conférences-débats dans les mouvements seniors : elles sont déjà programmées jusqu'en novembre prochain, spécialement avec ENEO dans leurs locales, mais aussi avec la CSC Seniors, la Ville de Charleroi (service des Aînés), et d'autres organisations.
- Le partenariat avec Eneo. Il doit être encore bien précisé dans ses modalités
- Les GP dans les écoles /avec les petits enfants: nos interventions se feront de préférence dans le cadre d'un projet d'école, et uniquement à la demande et en soutien des enseignants.
- Création d'une fiche « *je fais quoi, je dis quoi avec mes petits-enfants...* » (en annexe).

### La conférence annuelle reportée de 2019 à 2020

Elle aura lieu le 25 mars prochain à Bruxelles (ULB).

Titre : *En quête de sens et de justice.*

Sous titre : *Repenser le système économique face au défi climatique et social.*

**Intervenants** : Jacques Crahay, Christine Mahy, et Adélaïde Charlier.

Animation par Hugues Dorzée.



### Axe « *mode de vie* »

- Les « Midis du climat » : Sur base du succès des 2 premiers « Midis » nous en avons programmé en mars, avril et juin
- Suivi des midis, s'il y a suffisamment de participants :
  - Constitution d'un groupe de soutien aux projets de transition des membres ? Proposition de Cécile de Ryckel
  - Formation de 2 X 3 h sur les investissements financiers durables avec André Peters
- Participation à la campagne « Opt Out/In for climate ». A l'initiative d'Olivier De Schutter, ce projet vise à lancer des campagnes communes à tout le mouvement Climat en faveur d'une consommation responsable. Les GP Climat seraient dans le comité de pilotage du projet.
- Lancer un Groupe de travail Habitat (groupé ?) ?

### Axe « *Plaidoyer* »

- Poursuite du plaidoyer au sein de la Coalition Climat.
- Participation aux manifestations, marches et actions (initiées par d'autres).

## *Communication interne et externe*

### **Objectif : Accroître la visibilité de GPC et augmenter le nombre de membres :**

- Amélioration du site internet : **gpclimat.be** et de la page FBook,
- Newsletter mensuelle à tous les membres et sympathisants : à rendre plus facile d'accès et plus dynamique.
- Accès aux medias : interviews et communiqués de presse.
- Rubriques climat dans certains périodiques.
- Publications sur le projet de *Forum en Transition*.
- Publication d'articles/ interviews/ recensions sur le site GP Climat.

### **Développement du mouvement et alliances :**

- Création d'antennes locales ou régionales :
  - A Bruxelles avec les Grootouders (Voir point suivant) ?
  - A Liège, Mons, Namur, LLN, ?? en définir les moyens d'action, et quel niveau de décentralisation et/ou de concertation.
- Renforcement de la concertation/collaboration avec les Grootouders

### **Pour en savoir plus sur nos activités et s'inscrire à la conférence du 25 mars :**

<https://gpclimat.be/2020/02/16/3561>

### **Annexe 3 : Liste des nouveaux administrateurs**

Michel Cordier, 9 rue Al Gaille, 1400 Nivelles,  
Nathalie De Briey, 50 drève du Duc, 1170 Bruxelles,  
Paul Galand, 18 rue Paul Bossu, 1150 Bruxelles,  
Myriam Gérard, 30 rue du Berceau, 1040 Bruxelles,  
Bruno Goffart, 8 rue des déportés, 1200 Bruxelles,  
Cécile Honhon, 9 av des Sylphes, 1170 Bruxelles,  
Dominique Lemenu, 2 square de Guise, 1150 Bruxelles,  
Chantal Morange, 78 rue des Bruyères, 1325 Chaumont-Gistoux,  
Jean-Louis Petit, 26 av van Becelaere, 1170 Bruxelles.  
Thérèse Snoy et d’Oppuers, 79 rue de Hal, 1421 Ophain,  
Gérard Van Mechelen, Rue de la Pairelle, 26, 6250 Roselies

## Matinée de réflexion (15/02/19).

**Sujet : Quelle stratégie d'action en 2020 pour les Grands-Parents ?**

**L'objectif est de mener une réflexion à partir des questions suivantes :**

- Quels critères de participation pour les actions de plaidoyer et en particulier pour les actions de désobéissance civile ?
- Quel soutien apporter aux jeunes ?
- Quelles autres voies peuvent prendre nos actions de plaidoyer ?

**Notre réflexion est nourrie par l'intervention des personnes suivantes :**

- **Françoise Tulkens**, membre de notre association et ancienne juge à la Cour Européenne des Droits de l'Homme, qui pourra nous éclairer sur la dimension juridique des actions citoyennes.
- **Amaury Ghijssels**, responsable "actions" chez **Greenpeace**.
- **Louise Rosoux**, représentante de **Youth for Climate**.
- **Bernard Hubeau**, co-président de **Grootouders voor het Klimaat**.

**Synthèse des interventions**

**Synthèse de l'intervention de Françoise Tulkens**, juriste des droits pénal et humains.

« Créativité, au-delà du droit, au service de la cause climatique ».

La désobéissance civile ne peut prendre place sans d'abord, l'usage du droit. Françoise Tulkens nous parle de 3 étapes :

1. Commencer par l'usage du droit.

Les traités internationaux sont dans les mains de tt le monde et permettent des actions en justice, c'est une révolution.

L'État est convoqué en justice (e.a. aux P-B et en Belgique) sur les questions climatiques. Cela pose la question de la responsabilité civile des États. Une révolution ! Dans l'affaire Urgenda, la Cour d'appel de La Haye a condamné les Pays-Bas en raison de l'insuffisance des mesures publiques de lutte contre le réchauffement climatique<sup>1</sup>.

Il faudrait une analyse plus approfondie du droit législatif et pénal.

« Les juristes sont partisans de toute réforme mais adversaires de tout changement ». Il faut donc les secouer. La créativité n'est pas leur premier réflexe.

---

<sup>1</sup> <https://www.justice-en-ligne.be/Quand-la-science-climatique-s>

Total est assigné en France par des maires sur base du devoir de vigilance, de protection, des droits humains.

Les droits humains = Droits de résistance. Droit de résister aux actes injustes des gouvernements. Cette résistance se fait par la voie du droit. Notre droit n'existe que sous le regard des droits internationaux.

La Charte des droits fondamentaux de l'UE s'est constituée politiquement dans des résistances permanentes. Il faut en utiliser les ressources.

La Convention européenne des droits de l'homme : signée par 45 états. Les ONG et autres trouvent des ouvertures dans cette convention pour parler climat.

Le droit à la vie est en lien avec le climat. Au Portugal, une requête est introduite par des citoyens au nom de leurs enfants, après les incendies au Portugal en 2017.

L'interdiction des discriminations est à utiliser aussi en lien avec les mouvements migratoires. Le droit de protection de la propriété est également une ressource.

Les pactes onusiens peuvent aussi être utilisés : la convention sur les droits de l'enfant + droit à la santé + convention ONU concernant les droits de la femme.

Le pouvoir actuellement est plus économique que politique, il y a une redéfinition des rôles de l'Etat. Le respect des droits fondamentaux par les entreprises (inter)nationales devient crucial. On n'est pas loin à ce niveau.

## 2. Faire évoluer le droit

Tribunaux d'opinion : partent de l'idée que la justice n'est pas qu'étatique. Les citoyens peuvent montrer leurs préoccupations. Alerter et faire évoluer le droit (ex : Tribunal Monsanto, Tribunal Russel)

Monsanto a commencé par mettre en cause la valeur de ce tribunal. Or celui-ci a pu faire état de ce que Monsanto pose des actes qui ne sont pas respectueux du droit international (droit économique, discrimination à l'égard des femmes,...).

Cela donne lieu à des recommandations (« droit mou »), puis cela percole dans d'autres instances.

## 3. Agir au-delà du droit : Agir non pas contre la loi mais au-delà de la loi.

Evidemment, le droit ne couvre pas tous les aspects de la vie. La norme donne des points de repère pour voyager dans l'inconnu, mais elles ont des limites et il faut en être conscient. Trouver un équilibre entre prudence et changement. Il faut pousser le droit dans le dos.

La désobéissance civile (ou « civique », ajoute F. Tulken) :

Un devoir moral... après avoir utilisé les moyens légaux.

Elle stimule le débat démocratique et invite à réfléchir sur la légitimité de la norme. Elle est source d'innovations.

Se souvenir de cette citation apocryphe de Ghandi : "D'abord ils vous ignorent, ensuite ils se moquent de vous, après ils vous combattent et enfin, vous gagnez".

Il y a des tensions entre le cadre normatif et nos comportements. Quelles sont les limites de notre obéissance à la loi ? Ne faut-il pas parfois désobéir ?

Ce mouvement nous vient d'Amérique. Maintenant on est d'accord avec le fait qu'une certaine désobéissance civile peut être garant de la démocratie.

Il faut respecter le principe de majorité et respecter les lois tant qu'elles ne sont pas trop empreintes d'injustice. Le but est de stimuler la démocratie.

La désobéissance civique doit être pacifique. Les traités internationaux existent, il faut rappeler le droit à ses propres promesses.

La désobéissance civile est une forme de désobéissance à la loi pour rappeler qu'elle existe et doit être respectée. Rappeler que la Constitution est notre base à respecter. L'état de nécessité (reconnu en droit pénal) peut justifier des actions illégales (Cfr. l'affaire du Crédit suisse<sup>2</sup>)

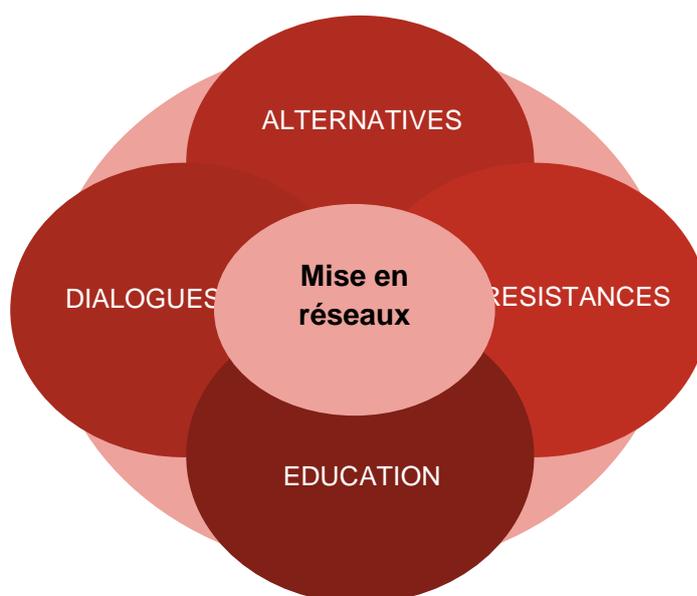
Maître mot : « Audace clairvoyante ».

### **Synthèse des propos de Amaury Ghijselings**, responsable "actions" chez Greenpeace

L'idée est d'utiliser les leviers de changements. «Quand on ne peut pas faire avec, on fait contre ».

Il n'y a pas que l'État qui peut changer le monde, on peut agir ici et maintenant (alternatives).

On a besoin des 4 axes suivants pour avancer, c'est pourquoi il faut se mettre en réseau.



<sup>2</sup> <https://www.business-humanrights.org/fr/suisse-des-manifestants-pour-le-climat-condamn%C3%A9s-avoir-occup%C3%A9-une-banque-du-cr%C3%A9dit-suisse-sont-acquitt%C3%A9s-au-nom-d'une-d%C3%A9sob%C3%A9issance-civile-justifi%C3%A9e#>

Résistance : se dire que des crimes environnementaux existent et qu'il faut les combattre. Se souvenir que tous les droits que l'on a aujourd'hui ont été obtenus par la désobéissance civile, et pas toujours de manière pacifique.

Désobéissance civile ou actions directes ?

Action directe : on cherche un impact direct sur les choses, et c'est parfois illégal, mais pas toujours. Ex : éteindre les enseignes, impact direct et pas illégal ; chanter pour le climat dans un grand magasin, pas d'impact immédiat et pas illégal.

L'action directe n'est qu'un outil dans la boîte à outils. Le but est de faire bouger l'éventail des alliés : opposants actifs --> opposants passifs --> neutres --> alliés passifs --> alliés actifs.

L'action directe et la désobéissance civile amènent une **triangulation du conflit** : en faisant intervenir l'opinion publique entre le dominant et le dominé.

Si on sait que toutes les actions de droits ne serviront à rien, passer outre, car il y a urgence. Greenpeace a été le premier à faire de la désobéissance civile. Le droit à l'environnement n'est pas encore bien installé, il est en évolution.

Pour changer les choses il faut une masse critique et donc intégrer les moins favorisés et faire aussi attention à la justice sociale. Les seules solutions pour la planète sont aussi sociales.

### **Pas de solution au climat sans justice sociale**

Greenpeace nous propose de :

- Continuer à soutenir les jeunes.
- Continuer à assumer notre identité, apporter de la sagesse.
- Nous allier aux acteurs de la justice sociale.
- Contribuer avec nous à changer le narratif.
- Réussir le défi des années qui passent, s'élargir, s'allier aux acteurs et actrices de la justice sociale ET varier les tactiques.
- Rejoindre les jeunes et Greenpeace lors d'actions de désobéissance civile.

### **Synthèse de l'intervention de Louise Rosoux, de *Youth for Climate*.**

LR commence par remercier les GPC pour leur accompagnement et soutien lors des marches et tient à pouvoir compter sur nous.

Les jeunes fonctionnent notamment aux bonnes nouvelles dont ils sont à l'affut. Ils sont parfois imprévisibles et viennent seulement de se rassembler, depuis 1 an. Croient au travail d'équipe et doivent s'adapter en fonction de leurs contraintes.

Ont mené des actions diverses, dont présence à la COP 25. Ont assisté en direct à la difficulté d'obtenir un Plan national Energie Climat (PNEC<sup>3</sup>) commun. Le PNEC de notre pays n'est pas au point et les jeunes ne veulent pas le cautionner. Ils seront à Glasgow pour la COP 26.

*Youth for climate* est prêt à la désobéissance civile, mais sans violence, sans casse de matériel. Le but est de faire passer un message, pas de nuire.

Les jeunes sont rejoints par d'autres associations et déterminés à rester forts.

### **Synthèse de l'intervention de Bernard Hubaux**, président des GOK

Les GOK sont parfois atteints d'un sentiment d'impuissance mais pas de découragement.

Leur raison d'être comme mouvement, c'est suivre ce que les jeunes font, sans réserve. C'est leur grande priorité. C'est pour l'avenir des jeunes qu'ils travaillent.

Désobéissance civile ? Pratiquée au cas par cas. Nuire pour nuire est exclu, pacifisme et non-violence, action doit être sympathique, ne pas choquer. Car ils souhaitent toucher un public très large.

Dans le mouvement : 2 tendances : les « extrémistes » actifs et les très prudents. Ont créé un GT avec le but de se questionner sur quelles sont les bonnes pratiques, quels sont les risques juridiques et ensuite vision sur la désobéissance civile. Sont à la recherche de critères pour le choix de leurs actions. « La révolte n'est pas contraire à la mesure » (A. Camus).

Après un an d'existence, réflexion plus large sur sa position, sa vision, ses objectifs concrets et une stratégie. Se demandent aussi s'ils vont rester ciblés sur le climat ou élargir à d'autres thèmes.

Autres leviers d'actions ? Cherchent à apporter toujours un message positif et à lier l'aspect social aux questions climatiques. Cherchent à sensibiliser et élargir leur public. Font des présentations power point auprès d'un public diversifié. Actifs sur Facebook ET AUSSI sur Instagram et Twitter.

Lettre de nouvel an à leur petits-enfants a été reprise sur la VRT. Ont fait un communiqué de presse pour dire qu'ils souhaitent que les écoles puissent décider si leurs élèves participent ou non aux manifestations.

Ont des cellules dans les provinces en lien avec leur AG.

Ils soutiennent l'action Klimaatzaak (58.586 citoyens intentent une action en justice contre les quatre autorités belges compétentes)<sup>4</sup>.

Les GOK tiennent à leur indépendance et Bernard le rappelle régulièrement.

---

<sup>3</sup> Le plan allemand : 210 pages. Le plan belge : 620 pages... (Source : le S.G de la Fédération pétrolière belge).

<sup>4</sup> <https://affaire-climat.be/>

## Débat

Un débat s'en suit, qui vise à apporter des éléments de réponse aux trois questions posées.

- Quels critères de participation pour les actions de plaidoyer et en particulier pour les actions de désobéissance civile ?

Les actions de désobéissance civiles – ou civiques – devraient être **pacifiques** et **sympathiques**, à l'instar de ce que fait par exemple « le Gang des vieux en colère ».

Suivre les propositions de Greenpeace.

- Quel soutien apporter aux jeunes ?
  - Entendre leurs peurs.
  - Assurer une présence aux manifs car cela augmente leur crédibilité.
  - Les jeunes souhaitent être des « sonneurs d'alarme », nous sommes leur caisse de résonance.
  - Leur donner des idées d'action concrètes pour le climat.
  - Intensifier l'information/sensibilisation dans les écoles.
  - Examiner la possibilité de duos Youth for climate - GPC dans les écoles.
  - Faire pression sur le marché du travail
  - Orienter les jeunes vers de nouveaux emplois.
- Quelles autres voies peuvent prendre nos actions de plaidoyer ?
  - Changer le « narratif », c'est-à-dire le discours dominant car nous agissons en fonction de ce que nous racontons. Et présenter l'avenir comme différent, radicalement, et plus joyeux, plus sain pour tout le monde.
  - Intensifier l'engagement participatif au niveau communal.
  - Utiliser les possibilités offertes d'interpellation communales.
  - Mener des actions concrètes avec nos petits-enfants (batraciens, nettoyage d'espaces publics...).
  - Lutter contre certaines publicités
  - Apporter des témoignages de vie simple et positive.